## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		וטונו	ogique et	a i etiquetage	ues prouu	res prorogra	ues				
	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0053097.2024.001			140443: aprai	I.2 Type d'Opérateur						
					☑ Opérateur						
					Groupe d'opérateurs						
			**								
			- T								
sə.			116								
oi				INSTANCE: OV							
gat	I.3 Opérateur ou	groupe d'opérateurs			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle						
iįį	Nom					Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-B					
9	Adresse	180 RUE DU ROSSIGI		·	Adresse	/	ladid , 92400, Courk	evoje			
nts	Pays	France	Code ISO	FR	Pays	France	Code ISO	FR			
Partie I: Éléments obligatoires	L5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs										
léi	• Préparation										
É	• Distribution / I	• Distribution / Mise sur le marché									
Stockage											
Ţ											
Paı	700./										
	méthodes de production  • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine										
		le production:									
	•	on de produits biologi	-								
	– producti	on biologique avec un	e production n	ion biologique		4 .					
					•	<u> </u>					
	La présent docu	mant act dálismá canfo	rmómont au r	àglamant (UE) 2019/94	8 ot cortific gua	l'opératour ou lo	groupo d'onóratour	e (choicir co mi			
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.										
	I.7 Date, lieu				I.8 Validité	Ç					
	Date	23 septembre 2024 14:43:01	Nom et <b>B</b> I	UREAU VERITAS	Certificat valal	ole du 11	l/ <b>07/2024</b> au	31/03/2026			
		2024 14:43:01 +02		ERTIFICATION RANCE							
		(Europe/Luxem bourg)	11								
	Lieu	Courbevoie									
	Lieu	(FR)									
					7						

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

Nom du produit  Cutte de la numericature continée NCQ vie à su règlement (EED n° 203897 du Conseil) pour les produits relevant du change d'application du règlement (IT) 2016948  Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le le fétail. Mais et espèces fourragéres  Récommerce de gros de céréales, semences et aliments pour le le fétail. Mais et espèces fourragéres  Récommerce de gros de céréales de deurées alimentaires, Commerce de gros de céréales de deurées alimentaires, Commerce de gros de ceréacies de ceréacies et deurée de ceréacies.  Semence de céréales, legumes secs et oléoprotéagineux - Triage, ensange de semences de céréales.  Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Alfissio, Anka, Ella Volla, Anthony, Triage, Triage, ensange de ceréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique  Alfissio, Anka, Staffattr, Convillate, Carlo Richard, Liste de tiet semences  Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Biologique - Semence de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Probis : TRITS, CORCIVILE, TRIANTA, LEIDNIL.  Altivité - Probis : TRITS, CORCIVILE, LEIDNIL.  LI Fil. Libre de produits  Il. 3 Informations sur les terres  Il. 4 Libre de locaux eu des unités où l'activité en exercés par l'opérateurs et indiquant si Pactivité ou les activités en les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant ou repurs de l'activité en des activités réflèces par l'opérateurs et indiquant si Pactivité ou les activités en les activités réflèces pour leur propre compte ou en tagit que sous-	1	biologique et a l'etic	quetage des produits	s biologiques						
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail Mais ét espèces fourragères le bétail Mais ét espèces fourragères le bétail Mais ét espèces fourragères litologique le bétail Mais ét de la boration de produits du travail des grains litologique le des la boration de produits du travail des grains litologique le des la boration de produits du travail des grains litologique le des la boration de produits du travail des grains litologique le des la	II.1 Répertoire des pro	duits								
2 Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, enabeque de semence de céreales. 2 Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Orge d'inver : COCUNIL, TERRAVISTA, TERRALL - Orge d'inver	Nom du produit  Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848									
2 Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, enabeque de semence de céreales. 2 Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Orge d'inver : COCUNIL, TERRAVISTA, TERRALL - Orge d'inver	Commerce de gros d	Biologique								
2 Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, enabeque de semence de céreales. 2 Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Semences de céreales, figumes secs et obseprotégineux - Lin obsegneux - Orge d'inver : COCUNIL, TERRAVISTA, TERRALL - Orge d'inver	Commerce de gros r	Biologique								
ANNIEL D'CAPE, ID CHAINE, ID VOILE, ARTIMUS, TILLSANO, ILLEUS  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Leguatre : ALKOR, SERVINE, CONVOITISE, GLETICHER,  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - COCKINEL, TRANSVITA, LETRANUSTA, ETRANSVITA, LETRANUSTA, L		Biologique								
ANNIEL D'CAPE, ID CHAINE, ID VOILE, ARTIMUS, TILLSANO, ILLEUS  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Leguatre : ALKOR, SERVINE, CONVOITISE, GLETICHER,  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - Lin oléagineux - COCKINEL, TRANSVITA, LETRANUSTA, ETRANSVITA, LETRANUSTA, L	Semences de céréale	es, légumes secs et oléoprotéagineux -			Biologique					
Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge d'hiver : COCCINEL, TERRAVISTA, ETERNEL, ALIENOR Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge d'hiver : COCCINEL, TERRAVISTA, ETERNEL, ALIENOR Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge de Princips : EXTÂSE, ILORENCE, L'IOILE Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Seineurs de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIRNI, JOKARI, KITISURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  IL 2 Quantité de produits  IL 3 Informations sur l'activité ou les activité est exercés par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  IL 5 Informations sur l'activité ou les activités s'estex par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tang que sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 3  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  - Réalisation d'une activité ou des activités effectuées  IL 6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848. dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 24, paragraphe 3, dréglement (UE) 2018/848. dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848. Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certifica d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certifica d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf		es, légumes secs et oléoprotéagineux - US, UBICUS, FEELING, ACTIVUS, , CHRISTOPH, WENDELIN, SULTAN, O CHAINE, LD VOILE, ARTIMUS,			Biologique					
Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge d'hiver : COCCINEL, TERRAVISTA, ETERNEL, ALIENOR Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge d'hiver : COCCINEL, TERRAVISTA, ETERNEL, ALIENOR Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Orge de Princips : EXTÂSE, ILORENCE, L'IOILE Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Seineurs de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIRNI, JOKARI, KITISURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  IL 2 Quantité de produits  IL 3 Informations sur l'activité ou les activité est exercés par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  IL 5 Informations sur l'activité ou les activités s'estex par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tang que sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 3  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  - Réalisation d'une activité ou des activités effectuées  IL 6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848. dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 24, paragraphe 3, dréglement (UE) 2018/848. dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848. Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certifica d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certifica d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Semences de céréale Ecarts de tri et seme	es, légumes secs et oléoprotéagineux - ences			Biologique					
Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  ALENNO  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Orge de Printemps: EXTASE, LORENCE, L'ORLE  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Pois : BAITS, GREENWAY, ARKTA  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Seigle: REFLEKTOR  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Seigle: REFLEKTOR  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Seigle: REFLEKTOR  Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux -  Triticale: TRICANTO, BIKIN, JONAN, KITSURF  PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  II. 2 Quantité de produits  II. 3 Informations sur les terres  II. 4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercéé par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont d'éctendes pant loup ropare compte on et natique sonde riouité réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-  traitant restant responsable de l'activité ou des activités ricellant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-  traitant restant responsable de l'activité ou des activités visées à la partie l,  point 5  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-  raitant pour un autre opérateur, le sous-  sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-  sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-  raitant pour un		Biologique								
Semenzes de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Semenzes de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Pois BATIST, GREINWAY, ARKTA Biologique Prista BATIST, GREINWAY, ARKTA Biologique Seigle : REFLEKTOR Semenzes de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIKINI, JOKARI, KITESURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHILON, MEDICIS  IL 2 Quantité de produits  IL 3 Informations sur les terres  IL 4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  IL 5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont reflectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant restant rest	Semences de céréale Lin oléagineux	es, légumes secs et oléoprotéagineux -			Biologique					
Orge de Printemps: EXTASE, FLORENCE, ETOILE Semences de céréales, legumes secs et oléoprotéagineux - Pois : BATIST, GREENWAY, ARKTA Semences de céréales, legumes secs et oléoprotéagineux - Semences de céréales, legumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIKINI, JOKARI, KITTSURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  II. 2 Quantité de produits  II. 3 Informations sur les terres  II. 4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte de l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte de sex exvires effectuées pour leur propre compte de l'activité ou des activités sur l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation  Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  **Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateur conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  III. 8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	i orge a miver : cocc	es, légumes secs et oléoprotéagineux - iNEL, TERRAVISTA, ETÉRNEL,			Biologique					
Pois: BATIST, GREENWAY, ARKTA Semences de céráeles, légumes secs et oléoprotéagineux - Semences de céráeles, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale: TRICANTO, BIÁINI, JOKARI, KITESURF, PRESLEV, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  II.2 Quantité de produits  III.3 Informations sur les terres  II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'apérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'apérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sousitrainait réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant responsable de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  - Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant responsable de l'activité ou des activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transfèré cette responsabilité au sous-traitant  LI.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Semences de céréale Orge de Printemps :	es, légumes secs et oléoprotéagineux - EXTASE, FLORENCE, ETOILE			Biologique					
Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIÉNI, JOKARI, KITESURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS  II. 2 Quantité de produits  II. 3 Informations sur les terres  II. 4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II. 5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant r'estiant r'estiant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités réculées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie 1, point 5  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines et graines estant responsable de l'activité ou des activités réctuées  II. 5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II. 7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n' a pas transfére cette responsabilité au sous-traitant  L'a liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation COFRC  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Semences de céréale Pois : BATIST, GREE	es, légumes secs et oléoprotéagineux - NWAY, ARKTA	1		Biologique					
II.2 Quantité de produits  II.3 Informations sur les terres  III.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 3  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant pour un autre opérateur. Le sous-traitant sestant responsable de l'activité ou des activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transfèré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation COFRAC hyperlien vers le certificat d'accréditation  COFRAC hyperlien vers le certificat d'accréditation  COFRAC https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Semences de céréale Seigle : REFLEKTOR	es, légumes secs et oléoprotéagineux -			Biologique					
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines effectuées  - Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant peur un autre opérateur, le sous-traitant responsable de l'activité ou des activités effectuées  II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transfèré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Semences de céréales, légumes secs et oléoprotéagineux - Triticale : TRICANTO, BIKINI, JOKARI, KITESURF, PRESLEY, BILBOQUET, BIATHLON, MEDICIS									
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  *Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant responsable de l'activité ou des activités effectuées  II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.2 Quantité de produits									
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  Activité  Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation  Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  *Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant estant responsable de l'activité ou des activités effectuées  II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs este responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.3 Informations sur les terres									
Activité  Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5  Préparation  Prestation d'élaboration de produits du travail des grains - Triage, conditionnement de cérales et graines  "Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs									
Préparation  Prestation d'élaboration de produits du travail des graines - Triage, conditionnement de cérales et graines sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées  II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées									
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	Activité		ctivités visées à la partie I,							
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesque il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	grains - Triage, conditionnement de cérales et graines sous-traitant pour un autre opérateur, le restant responsable de l'activité ou des ac									
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.6 Informations sur l 2018/848	I.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (U 2018/848								
Nom de l'organisme d'accréditation  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.7 Liste des sous-trair règlement (UE) 2018/8 il n'a pas transféré cet	tants réalisant une ou des activités pour 48, dont l'opérateur ou le groupe d'opéra te responsabilité au sous-traitant	l'opérateur ou le groupe d'opér iteurs reste responsable en ce d	rateurs conformément à l'article qui concerne la production biolo	34, paragraphe 3, du gique et pour lesquelle					
Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	II.8 Informations sur l	8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848								
II.9 Autres informations	_		c.cofrac.fr/annexes/sect5/5-05	53.pdf						
	II.9 Autres information	ns								